

RENTRÉE SCOLAIRE **LES ÉCOLES ROUVRENT PROGRESSIVEMENT À PARTIR DU 14 MAI**

Dans le cadre du déconfinement annoncé par le Président de la République, les établissements scolaires rouvriront progressivement leurs portes à partir de la semaine prochaine. La Ville de Cherbourg-en-Cotentin et l'Éducation nationale préparent cette reprise des cours dans les 43 écoles primaires - maternelles et élémentaires - de la ville. Les enfants, dont les familles le souhaiteront, seront accueillis progressivement à partir du 14 mai. La protection de la santé des enfants, de leur famille, des enseignants et des personnels municipaux est la priorité absolue de cette rentrée.

Depuis quelques jours, les agents municipaux préparent les quelque 250 salles de classe que comptent les écoles de la ville. Elles sont soigneusement désinfectées et aménagées pour que les règles de distanciation physique puissent être respectées pendant les cours.

La sécurité de tous est la condition sine qua non qui déterminera l'ouverture des écoles. Dans le cas où elle ne pourrait être garantie, la Ville et la Direction Départementale de l'Éducation Nationale pourront repousser l'ouverture d'une école. Les enseignants et personnels municipaux seront tous munis de masques.

La rentrée sera progressive.

Les classes seront divisées en deux groupes de 15 élèves au maximum en élémentaire et de 10 élèves au maximum en maternelle. Le premier groupe aura cours le lundi, le mardi ainsi qu'un mercredi sur deux. Le second, le jeudi, le vendredi et un mercredi sur deux. Lorsque les enfants ne seront pas en classe, ils pourront suivre chez eux la classe via l'enseignement à distance dans le cadre de la continuité pédagogique. Chaque famille sera rapidement informée par son école du groupe auquel appartient son enfant.

Les enfants dont les parents sont impliqués dans la gestion de crise (soignants, personnel médico-social, forces de l'ordre, enseignants, agents municipaux travaillant pour l'école) seront accueillis tous les jours à l'école dès la rentrée.

À Cherbourg-en-Cotentin, la rentrée s'organiserà de la façon suivante :

- Jeudi 14 et vendredi 15 mai :
accueil du groupe 2 des classes de maternelle Grande Section (GS), CP et CM2

- Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mai matin :
accueil du groupe 1 des classes de GS, CP, CM2
accueil du groupe 1 des classes de CE1

- Lundi 25, mardi 26 mai :
accueil du groupe 1 des classes de GS, CP et CM2
accueil du groupe 1 des classes de CE1
accueil du groupe 1 des classes de CE2 et CM1

- mercredi matin 27, jeudi 28 et vendredi 29 mai :
Accueil du groupe 2 des classes de GS, CP et CM2
Accueil du groupe 2 des classes CE1
Accueil du groupe 2 des classes de CE2 et CM1

- Mardi 2 et mercredi matin 3 juin :
Accueil du groupe 1 des petites et moyennes sections de maternelle
Accueil du groupe 1 de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

- Jeudi 4 et vendredi 5 juin :
Accueil du groupe 2 des petites et moyennes sections de maternelle
Accueil du groupe 2 de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Tous les détails de l'organisation des groupes et de la journée seront communiqués personnellement à chaque famille par les enseignants.

Les horaires seront les suivants : 8h45-11h45 et 13h45-16h. Les accès à l'école et aux classes pourront être différents selon les cycles et les niveaux. Un fléchage sera mis en place. Si des horaires décalés étaient mis en place, ils seraient communiqués aux parents.

La restauration scolaire est assurée

Selon la configuration de l'école, les repas seront servis à la cantine ou dans la salle de classe. Les inscriptions restent valides. Il est demandé aux parents, comme auparavant, de confirmer ou

d'annuler à l'avance la présence des enfants à la cantine. Les récréations sont maintenues, classe par classe afin d'éviter les brassages.

L'accueil périscolaire du matin et du soir

Il est également assuré par la ville. Là encore, les inscriptions restent valides. La confirmation de la présence des enfants est également demandée. L'accueil périscolaire respectera en tout point le protocole sanitaire de l'Éducation nationale. La Ville pourra limiter le nombre d'enfants accueillis. Les enfants pourront être accueillis le matin à partir de 7h30 et gardés le soir jusqu'à 18h.